

CHARTRE du logement tremplin – commune de Havelange

La commune de Havelange et l'AIS « Un toit pour tous » proposent la mise à disposition d'un logement tremplin à vous, jeunes ménages ! L'ambition est de vous permettre de constituer une épargne financière pour un futur achat immobilier.

Cette Charte vise à sensibiliser les jeunes ménages candidats aux engagements que le projet implique. La location d'un logement 'Tremplin' est une fabuleuse opportunité pour faciliter votre premier achat immobilier...à condition de s'engager et s'investir personnellement dans le projet.

En tant que candidat-locataire pour un logement tremplin :

(Noms, Prénoms)

- ✓ Marquons notre accord avec les conditions d'attribution d'un logement et les engagements attendus pour ce projet ;
- ✓ Sommes conscients des conditions de restitution de l'épargne (ristourne) : dans le cas d'un achat immobilier sur Havelange, la ristourne de l'AIS sera versée.
- ✓ Avons pris connaissance de la Convention de travail du projet, nous sommes conscients qu'il s'agit bien d'un logement tremplin et non d'un logement à caractère purement social. L'ambition est de nous faciliter l'acquisition d'un logement futur.
- ✓ Marquons notre intérêt pour ce projet et nous tenons à disposition de l'administration communale et de l'AIS « Un toit pour tous » pour tout complément d'information nécessaire.

En cas d'octroi d'un logement tremplin, nous assumons les responsabilités suivantes :

Moi/Nous (Noms, prénoms)..... nous nous engageons à :

- Respecter nos obligations habituelles de locataires ;
- Marquer notre accord sur le principe d'un bail d'une durée maximale de 9 ans, sans reconduction possible ;
- Entreprendre activement et sans relâche les démarches nécessaires à l'acquisition d'un logement ou la construction d'une nouvelle construction ;
- Marquer notre accord pour rencontrer le service logement de la commune une fois par an pour faire l'état des lieux de nos démarches et recherches en matière d'acquisition ;
- Informer l'AIS « Un toit pour tous » de tout changement de situation (matrimoniale, financière, immobilière, ...).

Date: _____

Signatures des candidats-locataire: _____